



Rapport Semestriel 2017

Le mot du président



Thierry Gadou
Président - Directeur général

SES-imagotag a réalisé une excellente performance commerciale au 1^{er} semestre, renforçant encore son leadership mondial sur le secteur. Nous avons aussi accéléré ces derniers mois la mise en œuvre des chantiers stratégiques du plan Leapfrog : innovation produit, plateforme cloud et solutions logicielles, industrialisation, partenariats et poursuite de l'expansion mondiale en Asie et en Amérique du nord.

Face à des perspectives de très fort développement du marché de la digitalisation du commerce physique, la concurrence s'aiguise logiquement, entraînant une pression sur les prix et les marges. Nous avons, en réponse, accéléré le plan produit, pour fusionner en une nouvelle gamme ultra-innovante les technologies récemment acquises (projet « G2-Fusion ») et le projet industriel « Fire » d'accroissement drastique de la compétitivité coût. Ce choix pénalisant à très court terme pour la rentabilité et les livraisons du semestre en cours représente un réel avantage concurrentiel. Conjugué aux progrès rapides de notre expansion

internationale, il se traduit déjà par une excellente dynamique des commandes et constitue des fondations solides pour une croissance forte en 2018. Celle-ci devrait être également renforcée par 1) le déploiement des nombreux nouveaux clients démarrés en 2017, 2) l'accélération aux Etats-Unis, en Chine, au Japon, en Russie et au Royaume-Uni, et 3) le démarrage des nouveaux segments (mode, cosmétique-luxe, logistique et industrie, smart-office).

Notre projet d'alliance stratégique et capitalistique avec le groupe BOE Technology va encore renforcer SES-imagotag aux plans technologique, industriel, géographique et actionnarial, et conforte la réalisation des objectifs du plan Leapfrog 2020.

Résultats du 1^{er} semestre 2017

- > **Excellent niveau d'activité (95 M€, +11%) et de commandes (104 M€, +35%)**
- > **Rentabilité temporairement impactée par l'intégration des acquisitions et des éléments exceptionnels – marge d'EBITDA de 7,6%, en baisse de 190 points de base**
- > **Trésorerie nette quasi stable à 6 M€- Trésorerie disponible de 59 M€**

En M€	S1 2017	S1 2016 (*)
Chiffre d'affaires	95,4	85,9
Marge sur coûts variables	24,9	21,3
<i>En % du CA</i>	26,1%	24,8%
EBITDA	7,3	8,2
<i>En % du CA</i>	7,6%	9,5%
EBIT Courant (ROC)	3,4	5,0
<i>En % du CA</i>	3,5%	5,9%
Résultat opérationnel (EBIT)	1,0	4,2
<i>En % du CA</i>	1,0%	4,8%
Résultat Net	0,7	1,5
<i>En % du CA</i>	0,7%	1,7%

(*) L'EBIT et le Résultat Net 2016 ont été retraités afin de tenir compte de la juste valeur et de la contribution patronale qui n'avaient pas été comptabilisées en 2016 alors même que les critères de performance étaient remplis et donnaient droit à l'acquisition définitive d'une tranche d'actions gratuites. La charge IFRS2 correspondante a été évaluée à 0,5 M€ au titre du premier semestre 2016, et de 1,3 M€ au titre de l'année 2016. La charge hors contribution patronale de 0,4 M€ au titre du premier semestre et de 1 M€ au titre de l'année 2016 sont sans impact sur les capitaux propres et sur la trésorerie du Groupe. Les états financiers semestriels et annuels 2016 ont été retraités de ces montants.

Un chiffre d'affaires semestriel record et des prises de commandes en forte hausse

SES-imagotag a réalisé au 1^{er} semestre un chiffre d'affaires de 95,4 M€ en hausse de +11% par rapport au 1^{er} semestre 2016. La croissance est tirée tant par la France (+15%) que l'international (+8%), grâce à un nombre élevé de nouvelles signatures et la poursuite des déploiements en cours.

Chiffre d'affaires S1 en M€	2017	2016	N / N-1
France	37,6	32,6	15,3%
<i>En % du CA</i>	39,4%	38,0%	+1,4pts
International	57,8	53,3	8,4%
<i>En % du CA</i>	60,6%	62,0%	-1,4pts
Chiffre d'affaires Total	95,4	85,9	11,1%

Cette performance est quasi exclusivement organique, car les deux acquisitions récentes, Findbox et Pervasive Displays (PDi), ont été principalement focalisées sur le projet de nouvelle gamme « G2-Fusion » qui sera lancée dans le courant du 2nd semestre, ainsi que sur l'extension de la gamme

d'écrans et e-paper et le projet « Fashion tag » (solution d'étiquetage unitaire pour le secteur de la mode, combinant les fonctions d'affichage digital, d'inventaire automatisé et de sécurité).

En France, la dynamique de croissance se poursuit sur un marché très porteur, car le taux de pénétration des EEG continue de progresser dans la grande distribution alimentaire et spécialisée, en même temps que démarre l'adoption dans de nombreux nouveaux segments de marché (bricolage, pharmacies, petits commerçants, cosmétique-luxe, industrie et logistique, bureau intelligent « smart office », etc).

A l'international, le chiffre d'affaires est en hausse de +8%, performance d'autant plus remarquable que 2016 bénéficiait d'un très important contrat de déploiement européen¹.

Le Groupe a par ailleurs enregistré des prises de commandes pour 103,9 M€, en forte croissance de +37% par rapport à la même période de 2016.

Une rentabilité temporairement affectée par l'intégration de nouvelles entités et des éléments exceptionnels

SES-imagotag enregistre au 1^{er} semestre un **résultat brut d'exploitation courant (EBITDA)** de 7,3 M€ (par rapport à 8,2 M€ au S1 2016) et un **résultat opérationnel (EBIT)** de près de 1,0 M€ (4,2 M€ au S1 2016). Cette baisse s'explique principalement par l'intégration des acquisitions et d'autres éléments non récurrents, ainsi que par un contexte concurrentiel de tension accrue sur les prix.

en M€	S1 2017	S1 2016 (*)	Var
Chiffre d'affaires	95,4	85,9	9,5
Marge sur coûts variables	24,9	21,3	3,6
<i>En % du CA</i>	<i>26,1%</i>	<i>24,8%</i>	<i>+130 pb</i>
Charges d'exploitation courantes	(17,7)	(13,2)	(4,5)
EBITDA	7,3	8,2	(0,9)
<i>En % CA</i>	<i>7,6%</i>	<i>9,5%</i>	<i>-190 pb</i>
Amortissements	(3,9)	(3,1)	(0,8)
Résultat opérationnel courant (ROC)	3,4	5,0	(1,6)
Autres éléments non récurrents et charges IFRS 2	(2,4)	(0,8)	(1,6)
EBIT	1,0	4,2	(3,2)
<i>En % CA</i>	<i>1,0%</i>	<i>4,8%</i>	<i>-380 pb</i>

(*) L'EBIT et le Résultat Net 2016 ont été retraités afin de tenir compte de la juste valeur et de la contribution patronale qui n'avaient pas été comptabilisées en 2016 alors même que les critères de performance étaient remplis et donnaient droit à l'acquisition définitive d'une tranche d'actions gratuites. La charge IFRS2 correspondante a été évaluée à 0,5 M€ au titre du premier semestre 2016, et de 1,3 M€ au titre de l'année 2016. La charge hors contribution patronale de 0,4 M€ au titre du premier semestre et de 1 M€ au titre de l'année 2016 sont sans impact sur les capitaux propres et sur la trésorerie du groupe. Les états financiers semestriels et annuels 2016 ont été retraités de ces montants.

La **marge sur coûts variables** s'établit à 24,9 M€ en hausse de +17% par rapport au S1 2016. Le ratio de marge sur coûts variables s'améliore de +1,3 points et passe de 24,8% à 26,1% grâce notamment à l'intégration verticale de PDI. Cette amélioration est toutefois moins forte qu'attendue en raison d'une tension accrue sur les prix au cours du 1^{er} semestre.

Les charges d'exploitation courantes s'élèvent à 17,7 M€ à fin juin 2017, en hausse de +4,5 M€ comparés aux 13,2 M€ du 1^{er} semestre 2016. Cet accroissement substantiel s'explique par :

¹MediaMarkt-Saturn dénommé désormais CECONOMY suite au spin-off du Groupe Metro.

- l'entrée dans le périmètre des acquisitions PDi et Findbox ainsi que de la filiale américaine SES-imagotag Inc. (en consolidation globale pour la première fois ce semestre). Cet effet d'intégration de charges comptant pour 2 M€ ;
- et la poursuite des efforts d'expansion internationale : recrutements dans les filiales (commerciaux, chefs de projets, gestion des partenaires, administration), dépenses marketing et de participation aux salons internationaux, frais de déplacements.

Même s'il pèse à court terme sur la rentabilité en raison du temps nécessaire à l'atteinte d'une taille critique sur les zones nouvelles, cet investissement à l'international est indispensable dans un marché désormais globalisé et produit des résultats très encourageants : le chiffre d'affaires à l'international est passé en 6 ans de 15 à 109 M€(x7) et représente plus de 60% du chiffre d'affaires total.

Compte tenu des hausses respectives de la marge sur coûts variables (+3,6 M€) et des charges d'exploitation courantes (+4,5 M€) décrites précédemment, le **résultat brut d'exploitation courant (EBITDA)** s'élève à 7,3 M€ en retrait de -0,9 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2016.

Les **amortissements** sont en hausse de +0,8 M€, passant de 3,1 M€ à 3,9 M€, avec l'entrée en périmètre des nouvelles entités et l'accroissement des investissements industriels et de R&D. En conséquence le **résultat opérationnel courant (ROC)** s'établit à 3,4 M€ en baisse de -1,6 M€ par rapport au S1 2016.

Les **charges non récurrentes et IFRS 2** s'élèvent au premier semestre à un montant élevé de 2,4 M€ du fait principalement :

- Des frais d'avocats et de conseil liés aux opérations de croissance externe (PDi, Findbox), de financement (placement Euro-PP), ainsi qu'au projet d'alliance stratégique et capitalistique avec le groupe BOE Technology.
- Des charges liées aux actions de performance (AGA), au titre de l'attribution définitive de la première tranche du plan 2012-2017, et de l'estimation de la juste valeur du nouveau plan approuvé par l'Assemblée générale du 30/11/16.
- De l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et à la comptabilisation des compléments de prix au titre de la norme IFRS3.

Compte tenu de ces éléments, le **Résultat Opérationnel (EBIT)** du semestre ressort en baisse à près de 1,0 M€ contre 4,2 M€ à la même période l'an dernier.

Résultat net

Dans les comptes semestriels a été comptabilisé un impôt différé actif de 0,9 M€ sur les pertes fiscales générées par l'entité juridique française, compte tenu du caractère probable de la consommation de cette perte fiscale sur un horizon de temps raisonnable. Après prise en compte du résultat financier et de la charge d'impôts sur les sociétés, le **résultat net** à fin juin 2017 s'établit à 0,7 M€, soit 0,7% du chiffre d'affaires par rapport à 1,5 M€ à fin juin 2016 (1,7% du chiffre d'affaires).

Trésorerie nette stable au 1^{er} semestre et succès de l'opération Euro-PP

La consommation nette de trésorerie s'établit pour le 1^{er} semestre à -0,6 M€, par rapport à une consommation de -10,8 M€ en 2016, ce qui permet une quasi-stabilité de la trésorerie nette à +5,7 M€ par rapport à 6,3 M€ fin 2016.

Par ailleurs, grâce au succès de l'opération Euro-PP qui visait à renforcer le financement du plan stratégique Leapfrog 2020 sans effet dilutif et en diversifiant les sources de financement du Groupe, la trésorerie disponible totale passe de 33 M€ à 59 M€

Tableau des variations de trésorerie - en M€	S1 2017	FY 2016
EBITDA	7,3	16,6
Investissements corporels et incorporels (Capex)	-5,1	-9,3
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	-2,9	-6,7
Investissements financiers nets de la trésorerie acquise	+2,3	-7,0
Autres produits et charges financiers	+0,2	-1,6
Impôt courant	-1,1	-1,2
Autres éléments non courants/ autres	-1,3	-1,6
Variation de la trésorerie nette	-0,6	-10,8

Les investissements pour le 1^{er} semestre s'élèvent à 5,1 M€ principalement répartis entre la R&D produit & logiciel, l'industrialisation des nouveaux produits, et les systèmes d'information.

La performance commerciale de SES-imagotag confirme le leadership du Groupe et les succès de sa politique d'innovation, particulièrement active ce semestre en termes d'enrichissement de la plateforme logicielle : SES-imagotag a achevé au 1^{er} semestre le développement de sa plateforme Cloud. Plusieurs centaines de magasins s'appuient déjà sur cette solution (notamment aux USA) et SES-imagotag a signé au 2^{ème} trimestre le premier déploiement d'un grand compte en mode Cloud.

Par ailleurs, l'annonce récente d'Apple sur le NFC ouvre la voie à une explosion des usages de connectivité en magasin pour offrir plus d'information, de services et de personnalisation aux consommateurs. Ayant fait ce pari dès 2012, SES-imagotag a déjà vendu près de 30 millions d'étiquettes intelligentes « NFC-ready » installées dans des milliers de magasins et a accéléré au 1^{er} semestre le développement de sa gamme de solutions « Shopper Engagement » (Storefront, Connect, Findbox).

Grâce à PDi, SES-imagotag a pu accélérer l'extension de sa gamme e-paper (ex : lancement de la 12inch, plus grande étiquette électronique commercialisée). De leur côté, les équipes Findbox ont bouclé la première étape décisive du projet « Fashion tag » (solution d'étiquetage unitaire pour le textile et combinant les fonctions d'affichage digital, d'inventaire automatisé et de sécurité). Cette solution à fort potentiel de marché est à présent au stade de magasin pilote opérationnel.

Enfin les équipes R&D et industrielles ont été focalisées sur le projet de nouvelle gamme « G2-Fusion », qui conjugue les technologies de SES-imagotag, PDi et Findbox, et dont le calendrier de développement a été accéléré d'un an pour renforcer l'avantage concurrentiel du Groupe dans un contexte de pression accrue sur les prix de la part des acteurs asiatiques.

La gamme G2-Fusion entre en phase d'industrialisation au 3^{ème} trimestre et cumulera les bénéfices des technologies issues des acquisitions récentes : e-paper multi-couleurs, flashing LED haute vitesse, radio bi-mode HF, NFC-actif, fixations haute sécurité Easylock2, géolocalisation automatique, capteurs embarqués et infrastructure IoT retail ouverte, etc. Par ailleurs le projet « G2-Fusion » a été combiné à un plan d'amélioration industrielle qui lui permettra d'ajouter à tous ces bénéfices fonctionnels un gain important de compétitivité coût, et ce notamment grâce au savoir-faire du groupe BOE Technology avec lequel un premier partenariat industriel a été conclu pour cette nouvelle gamme.

Le ratio de BFR d'exploitation sur chiffre d'affaires se maintient à 24% en stabilité par rapport à l'année dernière.

Les investissements financiers liés aux acquisitions font ressortir un solde positif de 2,3 M€ après prise en compte de la trésorerie nette acquise.

Faits majeurs de la période

Nouveau placement privé obligataire d'un montant de 30 M€ : avec une maturité à fin 2023 et un taux d'intérêt de 3,5% annuel, les obligations ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels européens. Cette opération complète celle de 10 M€ réalisée le 29 décembre 2016, portant ainsi le montant total de la dette obligataire du Groupe à 40 M€. L'arrangeur de la transaction est la Société Générale.

Acquisition de Pervasive Displays Inc. (PDi) : Outre l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 30 novembre 2016, la réalisation de cette opération restait également soumise à l'approbation des autorités taiwanaises compétentes en matière d'investissements étrangers (Investment Commission, Ministry of Economic Affairs of the Republic of China), approbation reçue le 2 février 2017. Le Conseil du 16 février 2017 a ainsi pu constater que l'ensemble des conditions suspensives de l'apport Pervasive Displays étaient satisfaites et a dès lors approuvé l'augmentation de capital social de la Société d'un montant nominal de 1.581.368 euros en rémunération de l'apport Pervasive Displays.

Alliance capitalistique avec BOE Technology : le 16 Juin 2017 SES-imagotag a annoncé l'ouverture de négociations exclusives en vue de l'entrée à son capital de BOE Technology par l'acquisition d'un bloc majoritaire, et ce afin de renforcer son leadership technologique et industriel mondial. Depuis, SES-imagotag et BOE ont annoncé la signature du contrat d'acquisition et obtenu le vote favorable à 100% du Comité d'Entreprise de SES-imagotag compte tenu du caractère très positif du projet pour le développement du groupe. Certaines autorisations réglementaires sont en cours d'instruction avant que BOE puisse conclure le rachat du bloc et le lancement de l'OPA obligatoire prévue dans le courant du quatrième trimestre 2017.

Perspectives : 2017 une année de transition - Objectifs Leapfrog 2020 réitérés

Comme déjà annoncé, l'activité au second semestre sera ralentie par le calendrier d'industrialisation du projet « G2-Fusion » et le choix de certains clients de transférer leurs commandes sur cette nouvelle gamme. Toutefois les avantages compétitifs attendus de G2-Fusion devraient se traduire ensuite par une impulsion forte comparable à ce qu'a vécu SES-imagotag lors du lancement de G1 (première gamme e-paper/HF) en 2014. De plus, cette nouvelle ligne d'étiquettes intelligentes bénéficiera de très riches compléments logiciels.

Ce choix d'une accélération de la transition produit, même s'il est pénalisant à très court terme, répond à la détermination de SES-imagotag de renforcer son leadership et sa part de marché précisément dans cette phase de transition du marché des EEG vers une adoption mondiale. Ces objectifs priment celui de rentabilité à court terme compte tenu de l'enjeu potentiel à moyen terme.

Objectifs Leapfrog 2020 réitérés

Le marché des EEG est entré cette année dans une nouvelle étape de son développement mondial. Cette technologie, socle de la digitalisation des points de vente physiques, au cœur même de la vague de l'internet des objets (IoT), se trouve portée par la révolution omnicanale dont l'actualité récente a montré les signes d'accélération en 2017 (acquisition de Wholefoods par Amazon, partenariat stratégique entre Walmart et Google...). La dernière étude du cabinet ABI Research prévoit ainsi une explosion du marché à 5 ans avec une estimation à plus de 5 Mds \$ en 2022. La précédente estimation ABI datant de 2014 évoquait 1,8 Mds \$ en 2019.



Pour conserver et accentuer son leadership dans ce futur très grand marché de la digitalisation du commerce physique (retail IoT), SES-imagotag mène une stratégie offensive sur plusieurs fronts : accélération de l'innovation produit & logiciel, accélération industrielle, développement international en Asie et en Amérique. Cette stratégie offensive, qui se traduit d'ores et déjà par l'excellente dynamique des commandes, prépare une forte accélération de nos ventes en 2018.

L'alliance avec BOE Technology s'inscrit dans la logique poursuivie par SES-imagotag de renforcer son avance technologique dans les displays intelligents et l'IoT, sa présence en Chine et en Asie, ainsi que son savoir-faire industriel.

Cette stratégie d'ensemble conforte les objectifs du plan « Leapfrog 2020 » d'un chiffre d'affaires compris entre 400 et 500 M€ (Tcam 2015-2020 > 30% par an) avec une marge d'EBITDA entre 15% et 20%.

Facteurs de risques

Le groupe SES-imagotag conduit ses activités dans un environnement en constante évolution et est exposé à des risques qui, s'ils se matérialisaient, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, son patrimoine, ses résultats, ses perspectives ou sur le cours de bourse de la Société.

Ce chapitre présente les risques significatifs auxquels le Groupe estime être exposé, à la date du présent Document de référence. Toutefois, d'autres risques dont le Groupe n'a pas connaissance ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette date, comme susceptible d'avoir un impact défavorable significatif sur le Groupe, ses activités, sa situation financière, son patrimoine, ses résultats, ses perspectives ou sur le cours de Bourse de la Société, peuvent exister ou survenir.

Risques liés à l'activité et à la stratégie

Risque de ne pas atteindre les objectifs attendus

La performance financière du Groupe dépendra de plusieurs facteurs, et en particulier de son aptitude à :

- Développer le chiffre d'affaires lié à l'activité traditionnelle de solutions d'étiquetage électronique tant sur ses marchés matures que sur les marchés internationaux en cours d'adoption de nos solutions ;
- Développer le chiffre d'affaires lié à l'activité des services, notamment à travers le développement des contrats de location de nos solutions et de la commercialisation de l'offre de ces services à valeur ajoutée ;
- Développer le chiffre d'affaires lié au développement de nouveaux verticaux et nouveaux marchés « non-food » ;
- Contrôler les coûts d'exploitation et de développement du groupe au cours des périodes de très forte croissance commerciale.

La Direction financière élabore des analyses de performance mensuelles et des prévisions périodiques, et informe régulièrement le Conseil d'administration des performances et de possibles écarts.

Toutefois, l'activité, les résultats et la situation financière du groupe pourraient être affectés :

- si le Groupe n'atteignait pas tout ou partie des objectifs fixés en matière de croissance commerciale comme en matière d'économies de coûts industriels ;
- si les prix de marché des étiquettes électroniques baissaient de manière significative et continue ;
- si la croissance de la demande pour nos solutions ralentissait significativement en raison notamment d'une évolution défavorable du contexte économique qui pourrait avoir comme conséquence une baisse importante de la consommation (certains clients et prospects sont régulièrement amenés à renoncer ou à décaler leur projet d'équipement en solutions SES-imagotag pour des raisons d'enveloppe d'investissement limitée).

Risque de voir apparaître de nouveaux besoins de financement en euros comme en devises

Le Groupe analyse scrupuleusement ses besoins de financement afin de disposer des moyens pour :

- assurer la poursuite de sa politique de croissance externe afin de générer des synergies avec ses activités, d'acquérir de nouvelles technologies afin accélérer le développement de sa stratégie services;
- mener les changements technologiques imposant des investissements significatifs dans de nouvelles technologies et de nouvelles offres ;
- traverser une potentielle contraction du chiffre d'affaires et des marges provoquée par des événements indépendants du Groupe ;
- enfin, de façon plus générale, vivre les changements majeurs du marché de l'étiquetage électronique : celui-ci s'avère de plus en plus concurrentiel, de nouveaux entrants asiatiques notamment, cherchant à acquérir rapidement des parts de marché.

Le groupe fait donc face à :

- l'internationalisation d'acteurs des pays émergents ;

- l'entrée de grands groupes spécialisés jusqu'alors dans la production de biens électroniques et souhaitant s'introduire dans la chaîne de valeur de l'affichage digital.

Cette évolution concurrentielle pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le Groupe ne peut garantir la disponibilité d'un financement adéquat au moment opportun, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur ses capacités de développement.

Le Groupe dispose de sources de financement non utilisées telles que décrites dans le paragraphe « trésorerie nette » du rapport de gestion.

Le groupe SES-imagotag présente une trésorerie nette positive au 30 juin 2017 : de surcroît, de manière à anticiper et piloter les variations de trésorerie, des prévisions sont établies régulièrement et un dispositif de cash pooling euros et USD est en cours de mise en œuvre cette année.

Risques devises

SES-imagotag est fortement exposée aux variations du taux de change €/€\$ ayant une grande partie de ses ventes libellées en € et d'autre part une majorité (environ 80%) de ses coûts composants et fabrication libellés en US dollars. Par conséquent, les variations à la hausse du dollar entraînent mécaniquement une augmentation du coût des ventes en euro.

Parallèlement aux politiques de couvertures de change, plusieurs actions sont mises en place afin réduire cette exposition dans les années à venir, notamment : clauses d'ajustement de prix dans les contrats clients en euros, développement des ventes en zone Dollar (plan d'expansion international, cash-pooling en USD).

Risque lié à la conduite d'activités dans différents pays

Le Groupe exerce ses activités dans plus de 50 pays à travers le monde, avec une vocation à poursuivre le développement de ses activités en Chine, Russie, au Moyen- Orient et dans les pays du Sud-Est asiatique.

Les principaux risques associés à la conduite de ces activités à l'international sont :

- la situation économique et politique locale ;
- les fluctuations des taux de change ;
- les restrictions imposées au rapatriement des capitaux ;
- les changements imprévus apportés à l'environnement réglementaire ;
- les différents régimes fiscaux, qui peuvent avoir des effets négatifs sur le résultat des activités du Groupe ou sur ses flux de trésorerie, notamment les réglementations sur la fixation des prix de transfert, les retenues à la source sur les rapatriements de fonds et les autres versements effectués par les sociétés en participation et les filiales ;
- les restrictions concernant l'importation ;
- les droits de douane, contrôle de l'exportation des produits et services et autres barrières commerciales.

Le Groupe est vigilant sur les Incoterms export (les Incoterms déterminent les obligations réciproques du vendeur et de l'acheteur dans le cadre d'un contrat d'achat/vente international) et les conditions de paiement, notamment, dans les pays d'Afrique, du Moyen-Orient, du Sud-Est asiatique et d'Europe de l'Est.

Le Groupe gère ce risque également par la diversification géographique de ses activités à la fois dans les marchés développés et les marchés émergents permettant ainsi de panacher l'exposition aux aléas éventuels d'un pays donné.

En dépit des procédures mises en place par le Groupe, il peut ne pas être en mesure de se prémunir ou de se couvrir contre ces risques et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités dans ces pays, ce qui pourrait affecter certains de ses salariés expatriés et/ou avoir un impact sur ses résultats.

Risque lié au développement du Groupe

Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe a procédé à des opérations de croissance externe (au travers notamment d'acquisitions d'activités ou de sociétés). Bien que le Groupe examine et instruit tout projet d'investissement dans le cadre d'une procédure très stricte, il ne peut exclure que les hypothèses sous-tendant la rentabilité des projets d'investissement ne se vérifient pas ou qu'il ne réussisse pas l'intégration des sociétés acquises ou fusionnées. En conséquence, les bénéfices attendus des opérations de croissance externe ou interne futures ou réalisées pourraient ne pas se réaliser dans les délais et niveaux attendus et affecter la situation financière du Groupe.

Le Groupe doit également maintenir une capacité d'évolution rapide de son organisation pour s'adapter à l'évolution des technologies et à la demande des clients. Le Groupe pourrait ne pas investir dans les produits et services adaptés à la demande à des prix concurrentiels et ne pas réussir à adapter ses produits et services, ses coûts et son organisation dans des délais suffisants ou rencontrer des difficultés dans la réalisation de certains projets critiques. Une telle évolution pourrait alors avoir un impact négatif sur l'activité, la performance financière et la capacité du Groupe à réaliser ses objectifs.

Risque lié à la transformation du Groupe au plan des ressources humaines

SES-imago tag est un groupe en croissance et qui se diversifie, offrant de nouvelles modalités d'utilisation des solutions d'affichage, de gestion des magasins et d'utilisation des données disponibles sur les prix et les produits. Le plan stratégique « Leapfrog » du Groupe à l'horizon 2020 vise à faire du Groupe le leader incontesté des solutions d'affichage électronique omnicanal. Dans cette perspective, et dans le contexte d'une industrie technologique concurrentielle et évolutive, attirer, développer et retenir les compétences nécessaires constitue un enjeu clé.

Aussi le Groupe doit se mettre en position de répondre à une série d'enjeux qualitatifs et quantitatifs en termes de gestion des talents :

- renforcer son pool de compétences, en particulier techniques (et notamment dans le domaine de l'ingénierie logicielle), nécessaires pour soutenir la croissance et permettre de livrer une offre de nouveaux services à valeur ajoutée à une échelle mondiale ;
- renforcer les capacités de leadership à tous les niveaux pour soutenir sa croissance et sa transformation continue ;
- intégrer de manière efficace les nouveaux collaborateurs en particulier dans le cadre d'acquisition.
- Il s'agit pour le Groupe d'anticiper et planifier l'acquisition et le développement des compétences qui feront son succès futur, le risque étant de ne pas en disposer en temps et en heure pour soutenir la stratégie. Un certain nombre de programmes et d'initiatives sont donc mis en œuvre pour prévenir ce risque et recouvrent notamment les dimensions suivantes :
- une « people review » permettant de définir précisément les besoins de nouvelles compétences au regard du pool actuel de compétences ;
- le développement d'une marque employeur et le renforcement de sa force de frappe en termes de recrutement (avec par exemple une utilisation accrue des réseaux sociaux) ;
- la formation de l'ensemble des employés, avec en particulier des investissements dans une plateforme d'e-learning ; l'engagement des employés à travers une communication interne adaptée, et le développement des outils internes de communication et de partage d'information et de connaissances ; Cette plateforme a été mise en ligne en septembre 2016, et contient 6 programmes et 144 modules proposés en anglais et en français. Tous les programmes ont été construits par des collaborateurs internes experts sur leur sujet, accompagnés par la Direction des Ressources Humaines qui a supervisé l'ensemble du projet. Les six programmes de formation sont orientés sur l'intégration des nouveaux collaborateurs, les programmes produit – Software et Hardware, la phase commerciale, ainsi que les techniques dédiées à la Haute Fréquence, et à l'installation en basse fréquence.
- la fidélisation et la reconnaissance de la performance entre autres sous la forme de plans de rémunération long terme Groupe ou spécifiques en cas d'acquisitions. C'est ainsi afin de renforcer la dynamique entrepreneuriale et d'associer plus largement à la performance de la société les dirigeants et salariés qui jouent un rôle décisif dans l'atteinte des résultats et la création de valeur, que le groupe a procédé à la mise en place d'un nouveau plan d'actions gratuites courant 2016.

Le groupe SES-imagotag a ainsi une approche proactive et multifacette afin de se mettre en position de disposer des talents et des compétences nécessaires à son succès futur, mais avec une incertitude sur le niveau d'impact des actions engagées pour s'adjoindre les ressources nécessaires à son développement en temps utile ou à des conditions satisfaisantes.

Risque lié à la dépendance vis-à-vis des clients

Si le chiffre d'affaires du Groupe est largement réparti auprès d'un grand nombre de clients, certains d'entre eux représentent une part significative du chiffre d'affaires. La perte ou la diminution d'activité d'un ou plusieurs de ces clients pourrait faire baisser le chiffre d'affaires en conséquence.

Risque lié à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs

Le Groupe a externalisé l'ensemble de la production de son hardware (étiquettes électroniques) à des partenaires industriels de premier plan spécialisés dans l'assemblage des produits électroniques (« external manufacturing services » ou EMS). Le Groupe travaille aujourd'hui avec quelques-uns des sous-traitants mondiaux de sous-ensembles électroniques, de premier rang, qui assurent la grande majorité de la production sur des sites répartis dans le monde. Ainsi, le cas échéant, ce dispositif mondial permettrait de basculer la production d'un EMS à l'autre en cas de défaillance de l'un d'entre eux. Au demeurant, et même si la répartition géographique des sites de production des différents EMS couvre les risques géopolitiques ou naturels, le Groupe ne peut exclure qu'en cas de problème politique majeur, le changement de site de production pourrait générer des difficultés temporaires de production des terminaux.

Risque lié aux approvisionnements en composants

Le Groupe dépend du bon approvisionnement des composants électroniques afin de procéder à l'ordonnancement industriel auprès de ces EMS. Le risque de pénurie des composants électroniques étant un risque clairement identifié dans l'industrie de l'électronique, le Groupe est particulièrement vigilant quant au suivi de ses prévisions industrielles, et s'assure à intervalles réguliers au cours de « Pipe Reviews » de la cohérence de ces dernières par leur rapprochement avec les prévisions commerciales, visant ainsi à prévenir tout risque de pénurie de composants. Afin d'anticiper au mieux les risques de rupture d'approvisionnement liée aux pénuries, défaillance fournisseurs ou risques naturels, une politique de multi-sourcing des composants est systématiquement appliquée quand elle est possible, et dans certains cas des stocks de sécurité sont constitués pour les composants critiques. De plus, certains fournisseurs stratégiques sont tenus d'avoir deux sites de production pour des composants sensibles. La mise en place, par le Groupe, de ces mesures de prévention ne permet néanmoins pas d'écarter tout risque de pénurie des composants.

Risque lié à la fabrication des étiquettes électroniques

Un défaut de fabrication, de fonctionnement ou l'assemblage de composants défectueux dans l'un quelconque des produits et systèmes du Groupe pourrait entraîner des actions en responsabilité d'importance variable qui pourraient nuire à la réputation du Groupe et avoir un impact défavorable sur son activité, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Risques environnementaux

Les risques environnementaux liés à l'activité du groupe sont principalement issus des lois et réglementations environnementales de plus en plus exigeantes. Si le groupe ne se conforme pas aux réglementations en vigueur, il pourrait être tenu de payer des amendes, et les autorités pourraient aller jusqu'à interdire la mise sur le marché des produits commercialisés.

Risque lié aux méthodes de production

Pour son approvisionnement direct en composants stratégiques, SES-imagotag s'appuie sur un écosystème d'acteurs de premier rang mondial dans leurs domaines de spécialité respectifs (puces électroniques spéciales, écrans TFT-LCD ou E-Paper sur mesure...), qui consacrent pour la plupart une attention particulière aux démarches en matière de responsabilité sociale et environnementale. Deux des cinq plus gros fournisseurs du groupe sont signataires du « Global Compact » des Nations-Unies.

Les cinq premiers fournisseurs du groupe représentent plus de 80% du volume annuel d'achat de composants. Quatre d'entre eux sont certifiés ISO 14001, et deux détiennent la certification OHSAS 18001. Au-delà de la normalisation ISO, l'un des fournisseurs a été reconnu « Sony Green Partner ». Ce standard encourage la production, et l'utilisation responsable de produits et composites électroniques rentrant dans la composition des produits Sony.

Risque lié aux méthodes de traitement des déchets électriques et électroniques

Afin de limiter les risques de pollution incontrôlée, le Groupe fait en sorte que des programmes de collecte et de recyclage pour les produits en fin de vie soient mis en place et proposés à ses clients en Europe, conformément à la directive DEEE, et dans d'autres pays en dehors de l'Union européenne. Dans les pays où la réglementation l'exige, les quantités de produits mises sur le marché, collectées et recyclées sont déclarées périodiquement auprès des registres nationaux des producteurs. Le groupe informe également les utilisateurs de ces dispositions par un marquage spécifique sur les produits et met à disposition des recycleurs des consignes de démantèlement.

Recyclage des piles de nos étiquettes

Les étiquettes électroniques de gondole fabriquées et commercialisées par SES-imagotag, sont des équipements qui nécessitent une pile pour leur fonctionnement.

La mise en application de l'Article R 543-130 du Code de l'environnement engage les producteurs de piles et accumulateurs industriels à organiser la reprise gratuite des piles et accumulateurs qu'ils ont mis sur le marché français une fois qu'ils sont usagés.

Le groupe a notamment choisi, en Europe :

l'éco-organisme COREPILE pour collecter et recycler l'ensemble des piles obsolètes en France

En Autriche, ce travail de collecte et de recyclage des piles est confié à Elektro Recycling Austria, filiale du groupe Altstoff Recycling Austria AG, spécialisée dans le recyclage des déchets électroniques depuis 2005.

En Italie, le recyclage est confié à l'organisme CONAI.

Recyclage des étiquettes et équipements hardware

Afin de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire, SES-imagotag s'est engagé dès 2014 dans la mise en œuvre d'un plan d'action permettant d'assurer la complète recyclabilité et la réutilisation de ses équipements.

C'est dans cette logique que SES-imagotag sollicite les services de l'éco-organisme Ecologic, qui récupère étiquettes, box et routeurs obsolètes ou endommagés auprès de chaque client pour les transporter directement dans l'un des centres de tri d'ANOVO, l'un des principaux acteurs de la gestion durable du cycle de vie des produits électroniques. Chaque année, cette société redonne une seconde vie à plus de 20 millions de produits dans le monde entier.

Cet organisme se charge ensuite de trier les composants contenus dans les équipements en fin de vie, procède à des réparations d'ordre cosmétique ou renvoie celles qui sont destinées à retourner en production.

Dès 2017, SES-imagotag souhaite approfondir sa démarche pour un meilleur suivi des rebuts d'étiquettes. Le principe est simple : mettre gratuitement à disposition du client, au moment de sa commande, une GreenBox, pour entreposer et stocker les étiquettes obsolètes ou endommagées. Une fois pleine (100 étiquettes environ), le client pourra adresser une demande de récupération afin que ses étiquettes soient directement retournées dans un centre de tri ANOVO.

Tous les produits livrés par SES-imagotag sont conformes aux directives internationales liées à l'utilisation et au transport de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (directive RoHS).

Toutefois, en dépit des procédures mises en place par le Groupe et du fait que les risques d'atteinte à l'environnement ne sont pas limités au cadre de l'activité du Groupe, il ne peut pas être en mesure de garantir la couverture du risque environnemental et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Risques liés aux technologies et à la sécurité des données

Risque lié aux systèmes d'information

Le Groupe peut être victime d'attaques informatiques (virus, déni de service...), de pannes techniques entraînant l'indisponibilité d'outils informatiques ou le vol de données. La Direction des Systèmes d'information est chargée de la sécurisation des réseaux et des systèmes, d'une part, et des applications nécessaires à la continuité de l'activité du Groupe, d'autre part, et effectue régulièrement des tests d'intrusion ou des sauvegardes. Malgré cette organisation, la survenance de l'un de ces événements pourrait avoir un impact négatif sur l'activité ainsi que sur la performance du Groupe.

L'introduction de nouvelles technologies (Cloud Computing), l'évolution des systèmes de contrôle industriel et le développement de nouveaux usages, dont les réseaux sociaux, exposent le Groupe à de nouvelles menaces. Les attaques informatiques et les tentatives d'intrusion sont de plus en plus ciblées et réalisées par de véritables spécialistes qui peuvent viser l'entreprise comme ses partenaires privés ou publics. Plus globalement, la défaillance des systèmes pourrait conduire à des pertes ou fuites d'informations, des retards, des surcoûts pouvant nuire à la stratégie du Groupe ou à son image.

Le Groupe met en place des mesures de sécurité de ses systèmes d'information adaptées aux risques identifiés. En liaison avec sa politique de contrôle interne et de sûreté, ces mesures de sécurité organisationnelles, fonctionnelles, techniques et juridiques font l'objet de contrôles annuels.

Toutefois, en dépit des procédures mises en place par le Groupe, celui-ci ne peut pas être en mesure de garantir la couverture de ces risques technologiques et informatiques et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Risques juridiques et de conformité

Risque lié à l'évolution de la réglementation

Les activités exercées par le Groupe sont soumises à de nombreuses réglementations notamment commerciales, douanières et fiscales en France et à l'international.

L'évolution de l'une de ces réglementations ou de leurs modalités d'application, pourrait conduire à certaines difficultés d'application voire à différents types de sanctions, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, sa capacité à réaliser ses objectifs et sa réputation.

Risque de manquement à l'éthique

Le Groupe veille à ce que l'ensemble de ses salariés agisse continuellement en adéquation avec les valeurs d'intégrité et de respect des normes internes et externes à l'entreprise qui constituent le fondement de sa culture.

Tout comportement qui contreviendrait à ces valeurs, malgré les efforts du Groupe, pourrait engager gravement la responsabilité du Groupe et avoir des répercussions sur sa réputation.

Ainsi, au cours du dernier trimestre 2017, un programme de sensibilisation et de formation des salariés dédié à ces thématiques sera développé par le groupe sur sa plateforme d'e-learning.

Risque lié à la propriété intellectuelle

Si des tiers venaient à considérer que la technologie ou les produits du Groupe faisaient usage sans autorisation de leurs droits et que SES-imagotag n'obtenait pas les licences pour utiliser cette technologie, la revendication légitime desdits tiers pourrait conduire à l'interdiction de faire usage de cette technologie et à interdire la vente des produits. Les éventuels litiges que cette situation entraînerait impliqueraient des coûts importants, des délais de production, la refonte de la conception de ses produits. Chacune de ces situations pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

La Société veille au respect des droits des tiers en procédant lorsque cela apparaît nécessaire, notamment en matière de propriété intellectuelle, à des recherches d'antériorité et à la surveillance de son portefeuille. Elle suit, en liaison avec des conseils spécialisés, les actions en revendication et contentieux qui résulteraient de ces actions.

D'un point de vue financier, au regard de l'analyse de risque réalisée à ce jour et conformément aux normes comptables applicables, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés au 30 juin 2017.

Faits exceptionnels et litiges

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut être impliqué dans un certain nombre de procédures administratives ou judiciaires au titre desquelles sa responsabilité peut être engagée sur différents fondements.

Litiges fiscaux

Au cours des exercices 2016 et précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de proposition de rectifications. Les conséquences financières de ces rappels d'impôts et taxes sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés et acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressources probable et pouvant être déterminés de manière fiable.

Le Groupe revoit périodiquement l'estimation de ce risque au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux et estime qu'aucun contrôle en cours n'aura d'impact significatif sur sa situation financière ou sa liquidité.

Litiges commerciaux

Les litiges font l'objet d'une revue régulière par la Direction juridique du Groupe et sont couverts par des provisions lorsque le Groupe considère qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour couvrir le risque encouru et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite. Les reprises sans objet résultent, pour l'essentiel, de la résolution de ces litiges, pour lesquels le Groupe a eu gain de cause ou pour lesquels le montant réel du préjudice s'est avéré inférieur à son montant estimé.

Au 30 juin 2017, le Groupe a constitué des provisions au titre des litiges pour un montant détaillé en note 11 au titre principalement de litiges commerciaux et divers contentieux prud'homoux.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, pour la période couvrant les 12 derniers mois précédant le 30 juin 2017, de procédure judiciaire ou d'arbitrage dont la Société a connaissance qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe autre que les litiges listés ci-dessus.

Assurances

Le Groupe met en œuvre une politique visant à obtenir une couverture externe d'assurance permettant de prendre en charge les risques de l'entreprise et de son personnel qui peuvent être assurés à des taux raisonnables. Il estime que la nature des risques couverts et les garanties offertes par ces assurances sont conformes à la pratique retenue dans son secteur d'activité.

Le programme d'assurances 2017 comporte notamment les assurances suivantes :

- responsabilité civile (y compris cybercriminalité) ;
- dommages et pertes d'exploitation ;
- marchandises transportées ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux ;
- automobile.

Rapport financier

Sommaire

I/ COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

I.1 Bilan consolidé

I.2 Compte de résultat consolidé

I.3 Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

I.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

I.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

III/ ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

II.1 Règles et méthodes comptables

II.2 Faits majeurs de la période

II.3 Evénements postérieurs à la clôture

II.4 Notes sur les états financiers

II.5 Autres informations

II.6 Périmètre de consolidation

Comptes consolidés au 30 juin 2017 (normes IFRS)

SES-imagotag est une société à Conseil d'Administration cotée sur Eurolist d'Euronext Paris (Compartment C, code ISIN FR 0010282822).

Les comptes consolidés du Groupe SES-imagotag (ci-après « le Groupe ») au 30 juin 2017 recouvrent une période de 6 mois et présentent un total de bilan de 272 697 K€ et un résultat net consolidé de 683 K€. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 08 Septembre 2017.

I. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

I.1 Bilan consolidé

Actif

K€	Notes	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
		6 mois	12 mois	6 mois
Immobilisations incorporelles	1	92 156	66 857	58 332
Immobilisations corporelles	2	9 877	6 422	5 286
Actifs financiers	3	764	1 319	1 475
Impôts différés actif		3 263	1 512	1 362
ACTIFS NON COURANTS		106 060	76 110	66 456
Stocks et en-cours	4	46 879	58 615	55 623
Créances clients	5	55 865	17 740	28 078
Autres débiteurs courants	6	5 171	17 085	4 451
Trésorerie & équivalents de trésorerie	7	58 723	33 314	35 314
ACTIFS COURANTS		166 637	126 754	123 465
TOTAL ACTIF		272 697	202 864	189 921

Passif et capitaux propres

K€	Notes	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
		6 mois	retraité 12 mois	retraité 6 mois
Capital	8	26 047	24 155	23 393
Autres instruments de capitaux propres	9	621	9 091	864
Réserves consolidées	10	110 986	88 506	84 554
Résultat - part groupe		683	3 361	1 485
CAPITAUX PROPRES		138 337	125 113	110 295
Provisions non courantes	11	3 332	199	182
Impôts différés passif		1 302	689	746
Emprunts	12	52 984	27 032	18 210
Autres passifs non courants	13	10 478	5 485	2 912
PASSIFS NON COURANTS		68 096	33 404	22 050
Concours bancaires	7			
Dettes fournisseurs	14	42 917	13 116	40 840
Autres dettes et comptes de régularisation	15	23 347	31 231	16 736
PASSIFS COURANTS		66 264	44 347	57 576
TOTAL PASSIF		272 697	202 864	189 921

I.2 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

K€	Notes	30/06/2017	31/12/2016 retraité	30/06/2016 retraité
		6 mois	12 mois	6 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	16	95 440	176 924	85 890
Achats consommés		-7 563	-85 697	-45 305
Charges externes	17	-13 248	-19 803	-9 546
Charges de personnel	18	-12 148	-17 436	-8 184
Impôts et taxes		-397	-843	-427
Dotations aux amortissements		-4 066	-6 863	-3 193
Dotations nettes aux provisions	19	480	174	443
Variation des stocks de produits en cours et produits finis		-57 231	-38 120	-15 100
Autres produits et charges de l'exploitation		-300	-942	-415
RESULTAT OPERATIONNEL		967	7 394	4 162
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	88	38
Autres produits et charges financiers	20	482	-2 016	-1 229
Charge d'impôt	21	-766	-2 105	-1 486
RESULTAT NET		683	3 361	1 485

I.3 Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

K€	30/06/2017	31/12/2016 retraité
RESULTAT NET	683	3 361
Ecart de conversion		
Couverture de flux de trésorerie	-8 470	4 178
Actions gratuites		
Ecart actuariel		-57
RESULTAT GLOBAL	- 7 787	7 482
- revenant à la société mère	- 7 640	7 482
- revenant aux minoritaires	-147	

I.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>K€</i>	Capital	Autres instruments de capitaux propres	Réserves	Résultat	Total
Capitaux propres 31/12/2015	23 330	4 886	82 575	1 296	112 087
Autres variations retraitées	825	4 206	4 635		9 666
Résultat 2015			1 296	-1 296	0
Résultat 2016 retraité				3 361	3 361
Capitaux propres 31/12/2016 retraités	24 155	9 091	88 506	3 361	125 113
Autres variations	1 892	-8 470	19 119		12 541
Résultat 2016			3 361	-3 361	0
Résultat 2017				683	683
Capitaux propres 30/06/2017	26 047	621	110 986	683	138 337

I.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

K€	30/06/2017	31/12/2016 retraité	30/06/2016 retraité
+ Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	683	3 049	1 485
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	3 540	7 221	3 453
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	830	1 328	492
-/+ Autres produits et charges calculés	45	-1 959	
-/+ Plus et moins-values de cession (prov écart de change en P&L IFRS et Résultat instrument fi)	-1 141	198	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	3 957	9 837	5 430
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	766	2 105	1 486
= Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et avant impôts	4 723	11 942	6 916
- Impôts versés		-643	-432
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité	-2 843	-7 047	-1 430
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	1 880	4 252	5 054
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5 067	-9 310	-4 719
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-31	-3 645	-731
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	35	74	77
+/- Incidence des variations de périmètre	2 321	-2 345	
+ Subventions d'investissement reçues	-38	-808	-36
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-2 781	-16 034	-5 409
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	489	1 403	292
+ Emission d'emprunts	29 958	14 200	4 200
+ Remboursement d'emprunts	-4 009	-3 196	-1 495
- distribution de dividendes			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-37	-4	12
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	26 401	12 403	3 009
+/- Incidence des variations des cours des devises	-91	140	107
= VARIATION DE LA TRESORERIE	25 409	762	2 762

II. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

II.1 Règles et méthodes comptables

II.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés

II. 1.1.1. Comptes consolidés – Base de préparation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe SES-imagotag au titre de la période de 6 mois arrêtée le 30 juin 2017 sont établis selon les normes internationales d'information financière (les "IFRS") applicables à cette date et telles qu'approuvées par l'Union Européenne, à la date d'arrêt de ces états financiers.

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2017 ont été préparés conformément à la norme IAS34 « information financière semestrielle ». Les principes comptables appliqués pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2017 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2016, à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017 (textes ne trouvant pas à s'appliquer au Groupe ou sans incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe).

La devise de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique à l'exception d'un certain nombre de comptes d'actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des filiales dont la liste figure en § II.7. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les sociétés du groupe ont établi des comptes semestriels au 30 juin 2017. Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

Les nouveaux textes d'applications obligatoires à compter du 1er janvier 2017 et appliqués pour la première fois par le groupe SES-imagotag :

Néant

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1er janvier 2017 :

Néant

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe

Textes adoptés par l'Union Européenne :

- > IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilité de couverture » d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplacera la norme IAS 39 « instruments financiers :

comptabilisation et évaluation ». Le Groupe étudie actuellement la mise en œuvre de cette norme ; la mesure de l'incidence n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade.

- > IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme définit le modèle de reconnaissance des revenus et viendra remplacer les normes IAS18 « Produits des activités ordinaires » et IAS11 « Contrats de construction » et les interprétations y afférentes. Le Groupe étudie actuellement la mise en œuvre de cette nouvelle norme ; la mesure de l'incidence sur le montant et le calendrier de reconnaissance des revenus du Groupe n'est pas encore raisonnablement estimable à date.

Textes non encore adoptés par l'Union Européenne :

- > IFRS 16 "Contrat de location » d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019 selon l'IASB. Cette norme qui remplacera la norme IAS17 « Contrats de locations » et interprétations y afférentes, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et va conduire à enregistrer au bilan du preneur la plupart des contrats de location selon un modèle unique (abandon pour les preneurs de la classification en contrats de location simple ou contrats de location-financement). Elle affectera donc la présentation de ces opérations au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie. Au bilan, les actifs immobilisés et les dettes de location seront augmentés. Le Groupe étudie actuellement la mise en œuvre de cette norme ; la mesure de l'incidence n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade.
- > Clarification d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients » d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 selon l'IASB.
- > Amendement IFRS 2 "Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions " d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 selon l'IASB.
- > Interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » d'application obligatoire à compter du 1^{er} Janvier 2018 selon l'IASB.
- > Interprétation IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » d'application obligatoire à compter du 1^{er} Janvier 2019 selon l'IASB.
- > Amélioration annuelle des IFRS (cycle 2014-2016)

Le Groupe est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

II 1.1.2 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, qui apprécient notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition de titres ; selon le cas, les impacts sont pris en compte en résultat ou en capitaux propres. Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et présentés au bilan selon la méthode de la ré-estimation totale, conformément à IFRS 3. Cette méthode consiste à ré-estimer les actifs et passifs acquis pour leur juste valeur totale (et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise).

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Dans ce contexte, le goodwill représente l'excédent résiduel du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition.

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Ultérieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au paragraphe ci-après intitulé « immobilisations incorporelles », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel

II 1.1.3 Estimations et jugements

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur. L'établissement des états financiers nécessite, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par SES-imagotag pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- > l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis lors d'une acquisition (IFRS 3 - regroupement d'entreprises) ;
- > les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable du goodwill ;
- > l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (paragraphe II.1.8) ;
- > l'évaluation des provisions pour risques et charges ;
- > l'évaluation de la valeur recouvrable des créances et des stocks.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, SES-imagotag révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

II 1.1.4 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

Conformément à la norme IAS 8, les comptes 2016 ont été retraités afin de tenir compte de la juste valeur et de la contribution patronale qui n'avaient pas été comptabilisées en 2016 alors même que les critères de performance étaient remplis et donnaient droit à l'acquisition définitive d'une tranche d'actions gratuites. La charge IFRS2 correspondante a été évaluée à 0,5 M€ au titre du premier semestre 2016, et de 1,3 M€ au titre de l'année 2016. La charge hors contribution patronale de 0,4 M€ au titre du premier semestre et de 1 M€ au titre de l'année 2016 sont sans impact sur les capitaux propres et sur la trésorerie du groupe. Les états financiers annuels et semestriels 2016 ont été retraités de cet impact de la façon suivante :

Passif

K€	31/12/2016	Ajustements	31/12/2016
	12 mois		retraité
Capital	24 155		24 155
Autres instruments de capitaux propres	9 091		9 091
Réserves consolidées	87 518	988	88 506
Résultat - part groupe	4 609	-1 248	3 361
CAPITAUX PROPRES	125 373	-260	125 113
PASSIFS NON COURANTS	33 404	0	33 404
Dettes fournisseurs	13 116		13 116
Autres dettes et comptes de régularisation	30 971	260	31 231
PASSIFS COURANTS	44 087	260	44 347
TOTAL PASSIF	202 864	0	202 864

K€	30/06/2016	Ajustements	30/06/2016
	6 mois		retraité
Capital	23 393		23 393
Autres instruments de capitaux propres	864		864
Réserves consolidées	84 220	334	84 554
Résultat - part groupe	1 949	-464	1 485
CAPITAUX PROPRES	110 425	-130	110 295
PASSIFS NON COURANTS	22 050	0	22 050
Dettes fournisseurs	40 840		40 840
Autres dettes et comptes de régularisation	16 606	130	16 736
PASSIFS COURANTS	57 446	130	57 576
TOTAL PASSIF	189 921	0	189 921

Compte de résultat

K€	31/12/2016	Ajustements	31/12/2016
	12 mois		12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	176 924		176 924
Autres charges d'exploitation	-152 094		-152 094
Charges de personnel	-16 188	-1 248	-17 436
RESULTAT OPERATIONNEL	8 642	-1 248	7 394
RESULTAT NET	4 609	-1 248	3 361

K€	30/06/2016	Ajustements	30/06/2016
	6 mois		retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	85 890		85 890
Autres charges d'exploitation	-73 544		-73 544
Charges de personnel	-7 720	-464	-8 184
RESULTAT OPERATIONNEL	4 626	-464	4 162
RESULTAT NET	1 949	-464	1 485

II. 1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- > des frais de développement ;
- > des brevets ;
- > des logiciels ;
- > un ERP ;
- > des goodwills ;
- > des technologies.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et sont amorties.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations, sur les bases suivantes :

	Durée d'amortissement
Technologies	15 ans
Frais de développement	5 à 10 ans
Brevets	10 ans
ERP	10 ans
Logiciels	2 à 5 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Conformément à la norme IAS 36, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et les autres immobilisations incorporelles amortissables sont testées lorsqu'il apparaît des indices de perte de valeur. L'existence de ces indices est examinée à chaque arrêté annuel et intermédiaire.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de perte de valeur. Les pertes de valeur peuvent être reprises lorsque les conditions ont changé sauf pour le goodwill. A l'exception du goodwill, les pertes de valeur modifient de manière prospective le plan d'amortissement puisqu'elles s'imputent sur la base amortissable.

Frais de développement

Les frais de développement engagés par SES-imagotag sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Brevets

Concernant l'évaluation des brevets, en l'absence de marché actif, le Groupe a retenu la méthode du coût d'acquisition.

Goodwill

Goodwill Pervasive Displays Inc. (PDi)

Suite à l'approbation le 2 février 2017 par les autorités taiwanaises compétentes en matière d'investissements étrangers, le conseil d'administration de la société, agissant en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie par l'assemblée générale mixte de SES-imagotag le 30 novembre 2016, a décidé le 16 février 2017 de l'émission de 790.684 actions ordinaires nouvelles de SES-imagotag en rémunération de l'apport en nature portant sur 15.035.747 actions de la société Pervasive Displays Inc. (PDi), représentant 100% de son capital et de ses droits de vote.

L'acquisition de PDI a été réalisée par échange de titres et versement d'un complément en numéraire.

Une contrepartie conditionnelle payable en 2018, dont le montant est fonction des performances de PDI au cours de l'exercice 2017, a été estimée par la société à 3 M€.

Le montant du goodwill comptabilisé au 30 juin 2017 s'élève à 23 722 K€ et a été calculé de la façon suivante :

Valeur des titres	24 408 K€	correspond à 790 684 actions x 30,87€
Soulte	3 277 K€	
Contrepartie conditionnelle	3 000 K€	
Valeur totale d'acquisition 100% PDi	30 685 K€	
Situation nette PDi au 15/02/2017	6 963 K€	
Goodwill provisoire au 30/06/2017	23 722 K€	

En vertu de la norme IFRS 3, SES-imagotag dispose d'un délai d'un an à compter de la date d'acquisition de PDi pour réaliser l'allocation des actifs et passifs réalisables. Par conséquent, le montant du goodwill comptabilisé au 30 juin 2017 est provisoire et sera alloué définitivement au cours des 12 mois qui suivent l'acquisition.

Goodwill MARKET HUB

L'acquisition de Market Hub est réalisée en plusieurs étapes dans les proportions suivantes :

- SES-imagotag Autriche a acquis 10,6% du capital pour 87K€ en 2015
- SES-imagotag SA a continué d'accroître la participation du Groupe au sein de Market Hub en investissant 500K€ additionnels pour passer à 27,95% de détention en juin 2016
- Puis le groupe a pris le contrôle et est passé à 60% de participation en mars 2017 par le versement en numéraire de 200K€, auquel s'ajoute un Deferred Payment indexé sur la performance de la société en 2017 évalué par le Groupe à 400 K€.

Le montant du goodwill comptabilisé au 30 juin 2017 s'élève à 926 K€ et a été calculé de la façon suivante :

Prix d'acquisition des titres	1 123 K€
Situation nette Market Hub au 30/04/2017 x 60%	197 K€
Goodwill provisoire au 30/06/2017	926 K€

En vertu de la norme IFRS 3, SES-imagotag dispose d'un délai d'un an à compter de la date d'acquisition de Market Hub pour réaliser l'allocation des actifs et passifs réalisables. Par conséquent, le montant du goodwill comptabilisé au 30 juin 2017 est provisoire et sera alloué définitivement au cours des 12 mois qui suivent l'acquisition.

Goodwill SES-ESL et Goodwill imagotag

Deux goodwill sont comptabilisés à l'actif des comptes de la Société.

Le premier correspond à la valeur attribuée au fonds de commerce lors de l'opération de fusion réalisée en date du 16 mai 2007 entre SES et SES-ESL.

Le second provient de l'acquisition de la Société iMAGOTAG en date du 21 mai 2014. Pour rappel, le goodwill imagotag s'établissait à 16,8M€ au 31 décembre 2014 : la société n'a reconnu et évalué que la technologie comme actif intangible, pour une valeur de 4,6M€. La valeur de la technologie résulte de la moyenne de la valorisation selon deux approches :

- Méthode d'approche par les coûts qui consiste à considérer que la valeur de la technologie est équivalente à la somme des frais qui ont été engagés pour sa constitution
- Méthode d'approche par les redevances futures ("Relief from royalties") : la valeur de la technologie est égale à la somme des redevances futures nettes des coûts d'entretien et de l'impôt, que le propriétaire de la technologie est en mesure de réclamer pour la concession en licence de sa technologie.

Compte-tenu de la fusion et du pilotage global des activités historiques de SES et imagotag, il est désormais impossible d'allouer des actifs et la génération de cash à des sous-ensembles clairement identifiés au sein du groupe et les goodwill sont suivis sur la base d'une unité génératrice de trésorerie unique depuis le 31 décembre 2016.

La société n'a pas identifié d'indice de perte de valeur au 30 juin 2017.

II. 1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	Durée d'amortissement
Outillage	3 à 5 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de frais de cession et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

II. 1.4 Contrats de location (IAS 17)

Les loyers payés dans le cadre de ces contrats, qualifiés de location simple, constituent des charges de l'exercice. Dans certains cas, le groupe est amené à conclure des contrats de vente d'équipements pour lesquels un retour peut être envisagé dans le cadre d'un réengagement pour un nouveau contrat. Ces contrats sont analysés comme des contrats de location financement.

II. 1.5 Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent des dépôts et cautionnements ainsi que des prêts. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement.

II. 1.6 Stocks (IAS 2)

Les stocks sont évalués, conformément à IAS 2, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valorisation des produits finis se compose des éléments suivants :

- > prix de revient des composants valorisés au coût moyen unitaire pondéré ;
- > coût de la prestation d'assemblage par le sous-traitant ;
- > frais annexes constitués essentiellement des frais de stockage des composants ;
- > frais de transit des étiquettes.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dès lors que la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur du stock, une provision pour dépréciation est constatée (cf. détail note 4).

II. 1.7 Créances et autres actifs courants

Les créances et autres actifs courants sont comptabilisés pour leur montant brut, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants estimés non recouvrables.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement (cf. détail note 5).

II. 1.8 Instruments dérivés (IAS 39)

Tous les instruments dérivés sont valorisés au bilan à leur juste valeur, selon la norme IAS 39 (niveau 2 de juste valeur).

Les instruments financiers dérivés consistent en des contrats de change à terme.

La gestion des risques financiers par le groupe SES-imagotag (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est décrite à la note 28 du présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe SES-imagotag dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

II. 1.9 Achats à terme

Le groupe SES-imagotag a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme.

Les contrats de change à terme utilisés par le groupe SES-imagotag peuvent être qualifiés de couverture de flux futurs de trésorerie. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie libellés en devises.

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est ré-estimée.

La juste valeur des contrats de change à terme de devises est déterminée par référence à ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer du caractère hautement efficace de la couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation. Au 30/06/2017 le montant recyclé en capitaux propres s'élève à - 664 K€.

La part non efficace fait l'objet d'un produit de 946 K€ au compte de résultat.

La composante report/déport est exclue de la relation de couverture, et les variations de valeur sont comptabilisées en résultat au niveau du poste « autres produits et charges financiers ».

II. 1.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité ;
- les comptes bancaires ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) sont comptabilisées à la juste valeur en date de clôture (niveau 1 de juste valeur).

Les comptes à terme sont comptabilisés au coût amorti.

II.1.11 Actions propres (IAS 32)

Selon IAS 32 « instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

II.1.12 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

II.1.13 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites (IFRS 2)

La norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Le Groupe a mis en place des plans d'option de souscription, d'actions gratuites ou d'achat d'actions et a procédé à l'émission de bons de souscription au profit de certains salariés. Les prix d'option d'achat ou de souscription sont fixés par le Conseil d'administration qui consent les options.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options ; le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la présence des bénéficiaires et de la réalisation des conditions de performance interne aux fins de périodes d'acquisition des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

La juste valeur des plans d'options de souscriptions d'actions a été évaluée à leur valeur intrinsèque.

La juste valeur des actions gratuites attribuées correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. La charge globale du plan correspond à la juste valeur estimée après prise en compte de l'incessibilité multipliée par le nombre d'actions attribuées sur les périodes d'acquisition envisagées dans le plan, multipliée par la probabilité de réalisation des objectifs de performance.

II.1.14 Avantage au personnel (IAS 19 révisée)

Indemnités de fin de carrière

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Age de départ : 65-67 ans
- Taux de contribution charges patronales : 46%
- Taux d'actualisation : 1.31 %
- Table de mortalité considérée : INSEE 2015
- Convention collective : Métallurgie

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont désormais comptabilisés en « Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».

II.1.15 Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à IAS 12 « Impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 % (hors contribution sociale).

La loi de finances pour 2017 (loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016) inclut une réduction du taux d'impôt sur les sociétés, qui va baisser progressivement pour être porté à 28% pour toutes les sociétés pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. L'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2017 n'est pas significatif.

II.1.16 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20. Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou en résultat.

Le Groupe immobilise ses frais de développement selon la norme IAS 38. Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

II.1.17 Conversion des éléments en devises

Les comptes consolidés au 30 juin 2017 ont été établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions en devises constatées dans le compte de résultat sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des opérations pour lesquelles la Société dispose de couverture (USD). Ces dernières sont comptabilisées au cours de couverture. Les éléments monétaires exprimés en devises, comptabilisés au bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture à l'exception des dettes libellées en USD lesquelles sont converties au taux de couverture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis en euros :

- les actifs et passifs sont convertis en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours ;
- les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

II.1.18 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture.

II.1.19 Produits des activités ordinaires (IAS 18)

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Le fait générateur du chiffre d'affaires varie selon la nature de la vente :

- Lorsque le Groupe est en charge de l'installation des systèmes d'étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lorsque le système devient opérationnel (pose de l'antenne). A la clôture des comptes, les installations facturées mais non terminées donnent lieu à la constatation d'un produit constaté d'avance, les installations terminées mais non facturées donnent lieu à la constatation d'une facture à établir.

- Lorsque le Groupe ne livre que les étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lors de la prise en charge de la marchandise par le transporteur ou le transitaire (cas des ventes FOB).

Par ailleurs, la formation est facturée séparément, lors de la réalisation de la prestation.

Enfin, les contrats de maintenance sont facturés par avance pour des périodes de quatre à six mois. Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour annuler le chiffre d'affaires lié à l'exercice suivant au prorata temporis.

II.1.20 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe SES-imagotag ne présente qu'une activité homogène d'installations et maintenance d'étiquettes électroniques de gondoles.

II.2 Faits majeurs de la période

a) Consolidation en intégration globale des entités :

- SES-imagotag Inc aux USA
- PDi (Pervasive Displays Inc.) à Taïwan
- Market Hub en Irlande
- SES-imagotag APS au Danemark
- SES-imagotag BV aux Pays Bas

b) Nouveau placement privé obligataire d'un montant de 30 M€ : avec une maturité à fin 2023 et un taux d'intérêt de 3,5% annuel, les obligations ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels européens. Cette opération complète celle de 10 M€ réalisée le 29 décembre 2016, portant ainsi le montant total de la dette obligataire du Groupe à 40 M€. L'arrangeur de la transaction est la Société Générale.

c) Acquisition de Pervasive Displays Inc. (PDi) : Outre l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, tenue le 30 novembre 2016, la réalisation de cette opération restait également soumise à l'approbation des autorités taïwanaises compétentes en matière d'investissements étrangers (Investment Commission, Ministry of Economic Affairs of the Republic of China), approbation reçue le 2 février 2017. Le Conseil du 16 février 2017 a ainsi pu constater que l'ensemble des conditions suspensives de l'apport Pervasive Displays étaient satisfaites et a dès lors approuvé l'augmentation de capital social de la Société d'un montant nominal de 1.581.368 euros en rémunération de l'apport Pervasive Displays.

d) Alliance capitalistique avec BOE. Le 16 Juin 2017 SES-imagotag a annoncé l'ouverture de négociations exclusives en vue de l'entrée à son capital de BOE Technology par l'acquisition d'un bloc majoritaire, et ce afin de renforcer son leadership technologique et industriel mondial. Depuis, SES-imagotag et BOE ont annoncé la signature du contrat d'acquisition et obtenu le vote favorable à 100% du Comité d'Entreprise de SES-imagotag compte tenu du caractère très positif du projet pour le développement du groupe. Certaines autorisations réglementaires sont en cours

d'instruction avant que BOE puisse conclure le rachat du bloc et le lancement de l'OPA obligatoire prévue dans le courant du quatrième trimestre 2017.

II.3 Evénements postérieurs à l'arrêté

Néant

II.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés

Notes sur le bilan actif et passif

Note 1– Immobilisations incorporelles

Actif brut immobilisé (en K€)	A l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Variation de périmètre	A la clôture
Goodwill	39 183	-	-	24 704	63 887
Recherche et développement	30 945	251	211	487	31 894
Concessions, brevets, droits similaires	16 889	58	211	8	16 744
Immobilisations incorporelles en cours	6 959	3 100	-	104	10 163
TOTAL	93 977	3 408	-	25 302	122 688

La variation de périmètre relative au goodwill correspond principalement au goodwill PDi pour 23 722 K€ et au goodwill Market Hub pour 926 K€.

Amortissements (en K€)	A l'ouverture	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	A la clôture
Recherche et développement	19 734	2 498	0	343	22 575
Concessions, brevets, droits similaires	7 387	565	0	3	7 956
TOTAL	27 121	3 063	0	346	30 531

Note 2– Immobilisations corporelles

Actif brut immobilisé (en K€)	A l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Variation de périmètre	A la clôture
Constructions et agencements	1 126	61	0	229	1 415
Installations techniques, matériel et outillage	7 736	965	0	2 902	11 603
Autres immobilisations corporelles	2 003	633	0	762	3 398
TOTAL	10 864	1 659	0	3 893	16 416

Amortissements (en K€)	A l'ouverture	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	A la clôture
Constructions et agencements	370	57	0	84	511
Installations techniques, matériel et outillage	3 254	1 010	0	731	4 994
Autres immobilisations corporelles	818	105	0	111	1 035
TOTAL	4 442	1 173	0	926	6 540

Note 3 – Actifs financiers

Actifs financiers (en K€)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre (1)	A la clôture
Dépôts et cautions	428	13	-26	34	450
Autres prêts	293	22	-5	0	310
Divers	598	0	0	-593	4
TOTAL	1 319	35	-31	-560	764

(1) Correspond aux éléments suivants :

- Neutralisation de la prise de participation de la société Market Hub pour 586K€
- Neutralisation de la prise de participation de la société SES-imagotag Inc. pour 7 K€
- Entrée en périmètre de la société PDi pour 34 K€.

Note 4 – Stocks

Etat des stocks (en K€)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Stock de matières premières	23 577	35 741	23 500
Stock de produits finis	12 523	14 015	19 129
Stock de marchandises	12 030	9 556	13 711
Dépréciation du stock	-1 250	-697	-717
TOTAL	46 879	58 615	55 623

La dépréciation des stocks est envisagée selon la règle suivante :

La rotation moyenne des articles est comprise entre 0 et 6 mois, pour tous les articles stockés dont la rotation consolidée est supérieure à 6 mois, trois catégories sont identifiées :

- > Catégorie A : articles dont la rotation est inférieure à 6 mois et articles pouvant faire l'objet d'une modernisation/ adaptation industrielle – pas de dépréciation
- > Catégorie B : articles sans possibilité de transformation industrielle ayant tourné avec un taux de rotation compris entre 6 mois et 12 mois => dépréciation à hauteur de 50%
- > Catégorie C :
 - o Au-delà de 12 mois sans mouvement au sein du Groupe, dépréciation à 80%
 - o Au-delà de 18 mois sans mouvement au sein du groupe, ces articles sont transférés vers un stock « Rebut » qui entrainera une dépréciation à 100%

K€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Montant des actifs non échus	Montants des actifs échus dépréciés		
					< 6 mois	de 6 mois à 1 an	> 1 an
Stocks	48 129	-1 250	46 879	0	45 170	1 077	632

En complément de la règle de dépréciation ci-dessus, nous avons mené une revue article par article afin d'affiner la provision.

Note 5 – Créances clients

Etat des créances clients (en K€)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Créances clients brutes	49 998	17 761	28 342
Provision pour dépréciation	-211	-285	-332
Clients – factures à établir	6 078	264	68
TOTAL	55 865	17 740	28 078

Dans le cadre du contrat d'affacturage déconsolidant, le montant des créances cédées au 30 juin 2017 s'élève à 4 244 K€.

La dépréciation des créances clients est envisagée de la manière suivante :

Groupe A - toute créance unitaire supérieure à un seuil de 2 K€ et présentant un retard de 90 jours est analysée au cas par cas :

- > Les dossiers permettant d'envisager une récupération du matériel sont provisionnés à 35% ;
- > Les créances confiées au contentieux sont provisionnées en fonction du ratio de réussite historique de récupération (50%) ;
- > Les créances jugées irrécupérables sont provisionnées à 100%.

Groupe B - les créances inférieures au seuil de 2 K€ et dont le retard est supérieur à 90 jours, font l'objet d'une qualification du motif de non règlement :

- > *Tout motif lié à une demande de documentation complémentaire ne fait l'objet d'aucune provision ;*
- o *Tout motif lié à un désaccord ou litige fait l'objet d'une provision basée sur le pro-rata déterminé lors de la dépréciation des créances du groupe A.*

K€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Montant des actifs non échus	Montants des actifs échus		
					< 6 mois	de 6 mois à 1 an	> 1 an
Créances	56 076	-211	55 865	47 975	6 678	495	928

Note 6 – Autres débiteurs courants

Etat des créances (en K€)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Créances fiscales	3 993	3 466	2 566
Créances sociales	73	63	
Fournisseurs - Avances et acomptes	45	131	535
Instruments financiers	282	8 088	-1
Autres créances	4	439	854
Charges constatées d'avance	774	4 898	496
TOTAL	5 171	17 085	4 451

Les autres débiteurs sont fortement impactés par la re-valorisation à la juste valeur des instruments de couverture de change au 30/06/2017 pour 282 K€ contre 8 088 K€ au 31/12/2016, dont les gains et pertes sont comptabilisés directement en capitaux propres. (cf I.3). De plus, en 2016, la valeur des marchandises vendues correspondant au chiffre d'affaires comptabilisé en produits constatés d'avance, a été comptabilisée en charges constatées d'avance pour un montant de 3 916 K€.

Note 7 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Etat des créances (en K€)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Valeurs mobilières de placement	17	17	17
Trésorerie – comptes débiteurs	58 706	33 298	35 297
Trésorerie disponible	58 723	33 315	35 314
Trésorerie – comptes créditeurs	0	0	0
TOTAL	58 723	33 315	35 314

Note 8 – Capital

Mouvement des titres	NOMBRE	VAL.NOMINALE	CAPITAL SOCIAL
Titres en début de période	12 077 500	2 €	24 155 000 €
Titres émis	945 767	2 €	1 891 534 €
Titres en fin de période	13 023 267	2 €	26 046 534 €

Ce nombre de titres composant le capital reflète/

- a) l'ensemble des levées de stock options exercées et comptabilisées sur l'exercice 2017, jusqu'au 30 juin ;
- b) l'ensemble des actions de performances attribuées après constatation de la réalisation des conditions de performances, par le conseil d'administration du 21 Février 2017, du plan d'AGA du 16 décembre 2015 ;
- c) l'augmentation de capital relative à l'acquisition de PDi.

Au 30 juin 2017, la société détient un total de 10 106 titres d'autocontrôle, tous relatifs au contrat de liquidité renouvelé au cours de l'exercice 2014. Les actions propres sont retraitées en moins des capitaux propres en application d'IAS 32.

Note 9 – Autres instruments de capitaux propres

Options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

Attributions d'options de souscriptions

Au 30 juin 2017, sept plans sont en cours, à savoir :

Dans le cadre de l'autorisation par l'AGE du 10 juin 2009,

- > Le Plan 2010 en date du 15 septembre 2010 et arrivant à échéance le 15 septembre 2017
- > Le Plan 2011 en date du 21 octobre 2011 et arrivant à échéance le 21 octobre 2018

Dans le cadre de l'autorisation par l'AGE du 1^{er} mars 2012,

- > Le Plan 2012 en date du 31 août 2012 et arrivant à échéance le 31 août 2019
- > Le Plan 2013 en date du 18 décembre 2012 et arrivant à échéance le 18 décembre 2019
- > Le Plan 2013 en date du 28 mai 2013 et arrivant à échéance le 28 mai 2020
- > Le Plan 2014 en date du 3 avril 2014 et arrivant à échéance le 3 avril 2021

Dans le cadre de l'autorisation par l'AGE du 21 mai 2014,

- > Le Plan 2014 en date du 23 octobre 2014 et arrivant à échéance le 23 octobre 2021

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux options de souscription d'actions en vigueur au 30 juin 2017 :

Nombre d'options notifiées	Plan	Début de la période d'exercice	Fin de la période d'exercice	Nombre d'actions restantes en circulation	Prix de souscription
14 000	15/04/2010	15/04/2014	15/04/2017	0	10,96€
8 500	15/09/2010	15/09/2014	15/09/2017	8 500	8,89€
58 500	21/10/2011	21/10/2015	21/10/2018	31 000	9,38€
315 800	31/08/2012	31/08/2016	31/08/2019	136 127	9,34€
19 000	18/12/2012	18/12/2016	18/12/2019	14 000	9,02€
65 200	28/05/2013	28/05/2017	28/05/2020	31 710	10,44€
43 000	03/04/2014	03/04/2016	03/04/2021	11 350	14,84€
33 150	23/10/2014	23/10/2014	23/10/2021	9 200	12,21€
557 150				241 887	

Au 30 juin 2017, le nombre d'options de souscription d'actions en vigueur, qui donnent droit à la souscription d'un nombre total de 241 887 actions, représentent 1,8% du capital social et des droits de vote de SES-imagotag après dilution.

Attributions d'actions gratuites

- Au 30 juin 2017, un plan d'action gratuite a été mis en place dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2015, et a fait l'objet d'une attribution en 2015 en substitution des actions gratuites précédemment autorisées dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2012 ; L'allocation effective au 31 Décembre 2016 s'élevait à 220 031 actions dont 110 014 ont été définitivement attribuées au cours du semestre écoulé, après constat de la réalisation des critères de performance, pour cette première tranche d'AGA.
- L'Assemblée générale du 30 Novembre 2016 dans sa 5^{ème} résolution à caractère extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois, à procéder à

l'attribution gratuite d'actions ordinaires nouvelles au bénéfice des salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-1-II alinéa 1 du Code de commerce.

En vertu de cette autorisation, le Président a proposé au Conseil d'Administration du 22 décembre 2016 de décider l'attribution gratuite de 218 500 actions existantes ou à émettre, au bénéfice de salariés ainsi que du Président pour une allocation effective totale de 298 500 actions au 21 décembre 2016. Cette allocation reste inchangée au 30 juin 2017.

Note 10 – Réserves consolidées

Prime d'émission

La prime d'émission de 57 681 K€ résulte des diverses augmentations de capital réalisées depuis la création de la Société, soit une augmentation de 23 760 K€ sur la période dont 22 827 K€ relative à l'acquisition de PDi.

Note 11 – Provisions non courantes

Nature des provisions (en K€)	A l'ouverture	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Variation de périmètre	A la clôture
Provision litige client						
Autres provisions pour risques	199	58			- 95	162
Provisions pour charges				- 574	3 744	3 170
TOTAL	199	58	-	- 574	3 649	3 332

Les provisions pour risques comprennent des litiges prud'homaux et un litige qualité. Les provisions pour charges correspondent à la provision pour garantie comptabilisée dans la société PDi.

Note 12 – Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Emprunts (en K€)	A l'ouverture	+	-	A la clôture
Emprunts	27 032	29 984	- 4 032	52 984
TOTAL	27 032	29 984	- 4 032	52 984

Emprunts (en K€)	30/06/2017	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts	52 984	18 625	8 939	25 420
TOTAL	52 984	18 625	8 939	25 420

Compte tenu des clauses prévues au contrat d'emprunt obligataire, la dette deviendrait exigible en cas de changement de contrôle dans le cadre de l'opération d'alliance capitalistique. A ce titre, une partie des obligataires représentant 25 millions d'euros ont d'ores et déjà confirmé qu'ils ne demanderont pas le remboursement anticipé.

Note 13 – Autres passifs non courants

Nature des autres passifs non courants (en K€)	A l'ouverture	+	-	Variation de périmètre	A la clôture
Crédit d'impôt recherche	1987	195	-	233	1 949
Autres subventions d'exploitations	0			554	554
Autres dettes - complément prix	3421	4 477			7 898
Autres	77				77
TOTAL	5 485	4 672	-	233	554
					10 478

Les autres subventions d'exploitation correspondent à une subvention obtenue par PDI sur l'acquisition d'outillages industriels.

Les dettes relatives aux compléments de prix se composent de :

- 3 498 K€ au titre du put sur la tranche de 33% d'acquisition de la société SES-imagotag Deutschland GmbH (estimation)
- 3 000 K€ au titre de l'earn out sur l'acquisition de la société PDI (estimation)
- 1 000 K€ au titre du solde de prix d'acquisition (retenue de garantie) sur l'acquisition PDI
- 400 K€ au titre de l'earn out sur l'acquisition de la société Market Hub (estimation)

Le montant de 1 949 K€ correspond à la quote-part du crédit d'impôt recherche relative aux projets de développement capitalisés, rapportée au résultat au rythme de l'amortissement des actifs sous-jacents

Note 14 – Fournisseurs

Etat des dettes fournisseurs (en K€)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Dettes fournisseurs	37 321	8 792	36 148
Fournisseurs – factures non parvenues	5 596	4 324	4 692
TOTAL	42 917	13 116	40 840

Note 15 – Autres dettes et comptes de régularisation

Etat des autres dettes (en K€)	30/06/2017	31/12/2016 retraité	30/06/2016 retraité
Instruments financiers		0	0
Clients – avances et acomptes	2 182	439	1 148
Clients – avoirs à établir	1 138	549	529
Dettes sociales et fiscales, engagements retraite	14 151	7 440	6 709
Produits constatés d'avance et autres dettes	5 877	22 803	8 350
TOTAL	23 347	31 231	16 736

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Tableau de passage de l'EBITDA au résultat opérationnel

en K€	30/06/2017	30/06/2016 retraité
EBITDA	7 276	8 151
Amortissements	-3 913	-3 193
Provisions		83
Autres éléments non récurrents et charges IFRS 2	-2 396	-879
- Honoraires d'acquisition	-330	-78
- Charges de personnel IFRS 2	-1 430	-464
- Contrats onéreux	-300	
- Amortissement technologie imagotag	-153	-153
- Autres produits et charges	-183	-184
Résultat opérationnel	967	4 162

Note 16 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la période s'analyse de la manière suivante :

En M€	30/06/2017	%CA	30/06/2016	%CA
France	37,6	39%	32,6	38%
Export	57,8	61%	53,3	62%
TOTAL	95,4	100%	85,9	100%

Note 17 – Charges externes

Autres charges externes (en K€)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Charges externes variables	-5 703	-8 982	-4 202
Charges de personnel externes et frais de recrutement	-1 259	-1 911	-733
Frais de voyages et déplacement	-2 079	-2 930	-1 376
Marketing	-1 231	-1 258	-670
Honoraires	-1 137	-1 940	-881
Frais informatiques télécoms	-642	-1 115	-524
Autres charges externes	-1 197	-1 667	-1 160
TOTAL	-13 248	-19 803	-9 546

Note 18 – Charges de personnel

Charges de personnel (en K€)	30/06/2017	31/12/2016 retraité	30/06/2016
Charges de personnel	-12 114	-18 886	-9 021
Engagements retraite	-45	-73	-18
Charges activées en immobilisation – frais de développement	1 516	2 799	1 347
Options de souscription d'actions	-75	-28	-28
Actions gratuites	-1 430	-1 248	-464
TOTAL	-12 148	- 17 436	-8 184

Note 19 – Dotation nette aux provisions

Dotation nette aux provisions (en K€)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Variation des provisions pour risques	526	47	30
Variation des provisions pour charges			
Variation des provisions sur clients	74	340	-292
Variation des provisions sur stock	-120	202	-181
Total variation nette	480	589	-443
Dont classées en Autres produits et charges	0	-416	
Reprise nette de provisions	480	174	-443

Note 20 – Autres produits et charges financiers

Autres produits et charges financiers (en K€)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Instruments financiers	664	-59	-58
Charges d'intérêts bancaires	-653	-351	-249
Gains de change	3 176	3 097	1 924
Pertes de change	-2 705	-4 703	-2 846
TOTAL	482	-2 016	-1 229

Note 21 – Impôt sur le résultat et impôts différés

K€	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Impôts différés	285	-826	-761
Impôts exigibles	-1 051	-1 279	-725
Charge d'impôt	-766	-2 105	-1 486

K€

Taux applicable en France	33,33%
Résultat net	683
Impôt théorique	-483
Impôt comptabilisé	-766
Ecart	-283
Incidences :	
Différences permanentes	83
Autres - écarts de taux	-367
Total	-283

K€	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
IDA SES-imagotag GmbH	1 366	1 304	1 262
IDA (IDR, marge sur stock, Organic)	155	208	100
IDA PROVISION POUR GARANTIE	841		
IDA DEFICIT FISCAL	901		
IDA	3 263	1 512	1 362
IDP SES-imagotag GmbH	856	555	385
IDP AUTRES	132	40	40
IDP INSTRUMENTS FINANCIERS	315	94	
IDP AJUSTEMENT LOCAL IMAGOTAG			320
IDP	1 302	689	745

Comptabilisation et présentation du CICE :

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, conformément à IAS 20.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers sont de 122 K€.

Le crédit d'impôt a eu pour objet de permettre à la Société de réaliser des efforts en matière de formation et de recrutement.

Note 22 – Résultat Net - Résultat par action

Le résultat net de l'exercice s'élève à 683 K€

Effet de la dilution potentielle sur le capital

Instruments	Nombre	Effet
Options de souscription d'actions	241 887	1,8%
Actions gratuites	408 517	3,0%
Total	650 404	4,8%

Résultat par action

Résultat par action	30/06/2017	31/12/2016 retraité
Résultat (K€)	683	3 361
Nombre d'actions à la clôture	13 023 267	12 077 500
Options de souscription d'actions	241 887	281 956
Actions gratuites	408 517	518 531
Résultat par action (en euros)		
- Avant dilution	0,05	0,28
- Après dilution	0,05	0,26

II.5 Autres informations

Note 23 – Effectif fin décembre

L'effectif inscrit au 30 juin 2017 se répartit de la manière suivante :

Catégories de salariés	Salariés
France	183
International	176
TOTAL	359

Note 24 – Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- Lettre de confort envers la Bank Austria (banque de la société IMAGOTAG) : 4 600 K€ pour toute la durée du crédit
- Garantie envers la Bank Steiermärkische (banque de la société IMAGOTAG) : 324 K€ jusqu'au 30 juin 2018
- Crédit documentaires 216 K€ (CIC)
- Caution marché étranger : 21 K€ (CIC)
- Garantie paiement loyer 182 K€ (CIC)
- Nantissement compte bancaire rémunéré (CIC)

Passifs éventuels :

Le 20 janvier 2017, la Société a été assignée par l'un de ses fournisseurs pour un montant de 1.4 M USD. Le paiement de ce montant est contesté par la Société compte tenu des préjudices subis dans le cadre de ces transactions.

En l'état actuel de la procédure, aucune provision n'a été constatée dans les comptes au 30 Juin 2017.

Montant total des paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables

Contrats de locations	< 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans
Bureaux/ entrepôts	884 952	2 713 513	537 000
Véhicules	499 183	521 212	-
Total	1 384 135	3 234 725	537 000

Note 25– Degré d'exposition aux risques de marché

Le total des ventes de la période en devises s'élèvent à 2 723 K\$ en raison de l'entrée en périmètre des filiales PDi et SES-imagotag Inc. sur la période.

Le total des achats de la période en devise s'élève à 36 137 K\$ et 287 643 K¥. Au 30 juin 2017, les dettes en devises non soldées représentent 17 501 K\$ et 171 443 K¥, soit 16 598 K€, et ont donné lieu à la comptabilisation d'un écart de conversion passif de 620 K€ et d'un écart de conversion actif de 154 K€.

En matière financière, la Société est essentiellement exposée aux variations des devises sur ses achats réalisés en dollars (environ 80% des volumes).

En 2016, compte tenu de l'évolution du cours du dollar par rapport à l'euro, la Société a procédé à l'achat de comptes à terme pour limiter son risque de change sur 2017.

En K\$	A fin Juin 2017
Portefeuille de couverture à fin décembre 2016	120 000
Dénoués sur S1 2017	37 000
Portefeuille de couverture à fin Juin 2017 (échéance 2017)	83 000

Note 26 – Dépenses de recherche et développement

Le montant global des dépenses de recherche et développement s'est élevé à 2 205 K€ sur la période, dont 1 912 K€ activés au bilan.

Note 27 – Transactions avec les parties liées

Les parties liées identifiées par le Groupe sont :

- les actionnaires du Groupe détenant plus de 5% du capital social,
- les membres du Conseil d'administration.

En €	30/06/2017	30/06/2016
Avantages à court terme	346 876	287 001
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat	0	0
Paieement fondé sur des actions	0	0

Note 28 - Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

Pour ce qui concerne les risques de crédit, de liquidité et de trésorerie, la Société estime ne pas présenter de risque puisqu'elle dispose d'une trésorerie positive.

La Société ne détient pas de placements à risques. L'ensemble des valeurs mobilières de placement est constitué de comptes à terme.

II.7 Périmètre de consolidation

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/2017	% d'intérêt 30/06/2017	% d'intérêt 31/12/2016
SES-imagotag-imagotag S.A.	Nanterre (France)	(mère)	(mère)	(mère)
SES-imagotag Pte Ltd	Singapour	100	100	100
SES-imagotag Mexico srl. de cv	Mexique	99	99	99
SES-imagotag Italia Srl.	Italie	100	100	100
SES-imagotag Gmbh	Autriche	100	100	100
Solutions Digitales SES-imagotag Ltd	Canada	100	100	100
Market Hub Technologies Ltd ⁽¹⁾	Irlande	60	60	28
Store Electronic Systems Inc ⁽¹⁾	Etats-Unis	100	100	100
SES-imagotagNetherlands BV	Pays Bas	100	100	0
SES-imagotag Denmark Aps.	Danemark	100	100	0
SES-imagotag Deutschland GmbH	Allemagne	67	67	67
Pervasive Displays Inc	Taiwan	100	100	0

⁽¹⁾ Société non consolidée au 31 décembre 2016

Société non consolidée

SES-imagotag Hong Kong Ltc	Hong Kong	100	100	0
----------------------------	-----------	-----	-----	---